

PAYS: France

PAGE(S):84-87 **SURFACE: 354%**

PERIODICITE: Mensuel

DIFFUSION: 1066327

JOURNALISTE: Raphaëlle Pienne













Anne-Marie Le Roueil Présidente du Syndicat national des professions du chien et du chat (SNPCC)



Laura Daydie Chargée de mission à la Fondation 30 Millions d'amis

Le séjour en pension

La pension est la solution traditionnelle pour faire garder son chien ou son chat pendant les vacances. Certaines, encore rares, peuvent même accueillir des nouveaux animaux de compagnies (NAC) tels que le lapin, le furet ou les oiseaux. Ces structures, à privilégier pour les animaux sociables, offrent l'avantage d'un cadre spécialisé et sécurisé. « Une pension est obligatoirement un établissement déclaré auprès des services vétérinaires. Il y a aussi des obligations légales liées à la surface des boxes, aux extérieurs, à la formation des professionnels, etc. », expose Anne-Marie Le Roueil, présidente du Syndicat national des professions du chien et du chat

(SNPCC). Pour pouvoir y prétendre, votre chat ou chien doit obligatoirement être identifié par une puce ou un tatouage, et à jour de ses vaccins. La plupart des pensions demanderont également qu'il soit vermifugé.

Notre conseil Visitez au préalable la pension pour vérifier ses installations. « Mais faites-le hors des périodes de vacances, car les équipes sont alors surchargées de travail et n'auront pas de temps de vous y accueillir », précise Anne-Marie Le Roueil. O Les tarifs Autour de 15 € par jour.

Des tarifs dégressifs peuvent être proposés en fonction de la durée du séjour ou du nombre d'animaux à garder.



▶ 1 mai 2024 - N°592

PAYS: France

PAGE(S):84-87 SURFACE:354 %

PERIODICITE :Mensuel

DIFFUSION:1066327

JOURNALISTE: Raphaëlle Pienne







PAYS:France
PAGE(S):84-87
SURFACE:354 %

PERIODICITE: Mensuel

DIFFUSION:1066327

JOURNALISTE: Raphaëlle Pienne









Cette solution permet à votre chat ou chien de garder ses repères et son environnement, puisque c'est le pet-sitter qui se déplace à votre domicile. On privilégiera donc cette option pour les animaux peu sociables, anxieux ou âgés (ou les trois en même temps...), mais aussi pour des absences de courte durée. Un rendez-vous préalable permettra de faire un état des lieux avec la personne que vous engagerez et de régler tous les détails de sa mission. « Un contrat doit obligatoirement être signé avec le pet-sitter dans lequel on va décrire tout ce qu'il devra faire pour le ou les animaux à visiter : le nourrir, le sortir, changer sa litière... Les maîtres doivent aussi s'assurer de laisser à disposition tout ce dont il aura besoin (nourriture, litière, laisse...) », décrit Anne-Marie Le Roueil. L'activité de pet-sitter est encadrée. C'est un professionnel qui doit avoir un numéro de Siret et être détenteur de l'attestation de connaissances pour les animaux de compagnie d'espèces domestiques (Acaced) ou d'une autre certification ou diplôme dans le domaine des soins aux animaux.

Notre conseil Trouvez le professionnel idéal grâce au bouche-à-oreille ou en vous renseignant auprès d'un vétérinaire, d'un club canin ou d'une association animalière. Des sites internet proposent également de vous mettre en relation avec des pet-sitters partout en France. Mais Anne-Marie Le Roueil appelle à la prudence. « Ces plateformes cachent souvent des pet-sitters illégaux, pour des tarifs qui, finalement, reviennent plus cher », prévient-elle. O Les tarifs Autour de 15 € par visite pour un chien ou un chat, et de 10 € pour un NAC. Mais

• Les tarifs Autour de 15 € par visite pour un chien ou un chat, et de 10 € pour un NAC. Mais les prix peuvent varier selon les caractéristiques de l'animal à garder, les services demandés ou le lieu de résidence.

La famille d'accueil

Des familles d'accueil proposent un gardiennage contre rémunération à leur domicile. La solution peut séduire, car offrant un cadre se rapprochant de l'environnement de vie de l'animal. Mais pour Anne-Marie Le Roueil, cette option doit être écartée. « Il est interdit de faire de la pension dans une habitation. Il faut faire attention, car on a affaire à des personnes qui ne sont pas formées et à des animaux qui ne sont pas assurés en cas de problème. Par exemple, si votre chat s'échappe ou s'il y se bagarre avec un de ses congénères », prévient-elle.

Notre conseil Si vous optez malgré tout pour cette solution, soyez attentif à ce que la famille n'accueille pas trop d'animaux en même temps et à ce que les lieux soient sécurisés pour éviter que votre chien ou chat ne s'échappe.

O Les tarifs Autour de 20 € par jour.





▶ 1 mai 2024 - N°592

PAYS: France

PAGE(S):84-87 **SURFACE: 354%**

PERIODICITE: Mensuel

DIFFUSION: 1066327

JOURNALISTE: Raphaëlle Pienne





Le home-sitting

Le home-sitting consiste à mettre gratuitement votre logement à disposition de « home-sitters » bénévoles, souvent des couples de retraités souhaitant voyager à moindres frais. En échange, ceux-ci s'occuperont de garder votre maison et vos animaux. Cette solution est notamment adaptée pour la garde d'un ou de plusieurs chiens, qui exigent davantage d'attention et supportent moins bien la solitude que les chats. Des agences spécialisées (Homesitting.fr, Ilidor.com...) pourront vous mettre en contact avec des « home-sitters » dont elles auront préalablement sélectionné et vérifié les profils. Vous pouvez aussi vous tourner vers des plateformes de mise en relation, comme Nomador.com, où vous gérez vous-même le recrutement du « home-sitter ». Notre conseil Pour attirer de potentiels « home-sitters », mieux vaut habiter dans un lieu touristique et/ou avoir un logement agréable. Les tarifs Comptez autour de 160 € pour une semaine si vous passez par une agence de home-sitting. Le site Nomador.com fonctionne, lui, par abonnement (139 € la formule standard pour 1 an).



L'AVIS D'EXPERT



Laura Daydie Chargée de mission à la Fondation 30 Millions d'amis

"Il est essentiel d'anticiper et de bien définir les modalités de garde"

- On considère que 100 000 chiens et chats au moins sont abandonnés chaque année, dont 60 000 pendant la seule période estivale. Face à ce triste constat, la Fondation 30 Millions d'amis a lancé la plateforme digitale gratuite Nosvacancesentreamis.com.

L'objectif est de montrer qu'il est très facile de s'organiser pour partir avec son animal de compagnie ou de le faire garder. Elle propose une multitude de ressources et de conseils personnalisés. Quel que soit le mode choisi, la principale recommandation sera d'établir un premier contact ou de faire une visite avant de laisser son animal et de bien définir les modalités de la garde - de préférence par écrit. Anticiper est aussi essentiel, surtout quand on habite dans une grande ville. Pour éviter de se retrouver sans solutions, il faut s'y prendre au minimum 2 mois avant son départ.

L'entraide entre particuliers

Pourquoi ne pas s'entraider pour faire garder son animal de compagnie ? C'est le principe de la garde solidaire entre particuliers où chacun dépanne à tour de rôle bénévolement l'autre. Cette solution conviviale permet de faire de belles économies, car c'est sans conteste la plus avantageuse d'un point de vue financier. Votre compagnon y trouvera aussi potentiellement des gardiens plus attentionnés et plus disponibles. Plusieurs plateformes de mise en relation (Animal-fute.com, Pretemoitonchat.com, Empruntemontoutou.com, Mon-bibou.fr, Pabete.com...) vous aideront à trouver des possibilités d'échanges de garde entre particuliers à proximité de

votre domicile. Notre conseil Rencontrez au préalable la personne pour faire connaissance et établir un lien de confiance.

Les tarifs L'abonnement pour pouvoir utiliser la plateforme de mise en relation va de 30 € par an pour Animal futé et Mon Bibou, à 60 € par an pour Emprunte mon toutou. Prête-moi ton chat et Pabete.com ont un système de tarif par journée de garde (autour de 3 € par jour) pour le propriétaire confiant son animal.